



KPMG SA
12 rue Papiou de la Verrie
Les Parcs d'Orgemont II Bâtiment 1
49000 Angers

*Comité Départemental de la
Sarthe de la ligue Nationale
contre le Cancer*

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Comité Départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer
15-17 rue Gougéard 72000 LE MANS

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
12 rue Papiou de la Verrie
Les Parcs d'Orgemont II Bâtiment 1
49000 Angers

Comité Départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer

15-17 rue Gougéard 72000 LE MANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de l'association Comité Départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement

et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 3.1 de l'annexe, et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public décrites dans la note 3.7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Angers, le 25 mars 2022

KPMG SA

Dominique GRIGNON
Associé

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	502.32	(502.32)		502.32
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502.32	(502.32)		502.32
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	264 415.32	(115 603.02)	148 812.30	160 126.60
Terrains				
Constructions	230 488.32	(84 301.39)	146 186.93	152 478.26
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 927.00	(31 301.63)	2 625.37	7 648.34
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 408.84		3 408.84	2 854.39
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	22.00		22.00	22.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 386.84		3 386.84	2 832.39
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	268 326.48	(116 105.34)	152 221.14	163 483.31
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				493.02
CRÉANCES	118 681.75		118 681.75	86 148.49
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	118 681.75		118 681.75	86 148.49
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	594 770.66		594 770.66	548 986.06
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	594 770.66		594 770.66	548 986.06
Charges constatées d'avance	1 184.53		1 184.53	1 577.16
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	714 636.94		714 636.94	637 204.73
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	982 963.42	(116 105.34)	866 858.08	800 688.04
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	652 007.21	590 993.97
Réserves statutaires ou contractuelles	652 007.21	568 047.30
Réserves pour projet de l'entité		22 946.67
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	78 168.03	61 013.24
Situation nette (sous total)	730 175.24	652 007.21
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	730 175.24	652 007.21
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	15 000.00	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	15 000.00	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 024.00	26 147.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	20 024.00	26 147.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	101 658.84	122 533.83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 433.18	39 493.63
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	15 876.96	20 695.95
Dettes fiscales	181.00	337.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	53 167.70	62 007.25
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	101 658.84	122 533.83
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	866 858.08	800 688.04

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	32 320.00	27 368.00	4 952.00	18.09 %
Ventes de biens et services	13 762.21	24 001.90	(10 239.69)	-42.66 %
Ventes de biens	4 505.70	7 989.10	(3 483.40)	-43.60 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	9 256.51	16 012.80	(6 756.29)	-42.19 %
. dont parrainages	5 113.00	3 800.00	1 313.00	34.55 %
Concours publics et subventions d'exploitation	17 856.00	3 163.00	14 693.00	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	352 329.05	413 764.05	(61 435.00)	-14.85 %
Dons manuels	349 521.05	333 013.52	16 507.53	4.96 %
Mécénats	2 808.00	1 000.00	1 808.00	
Legs, donations et assurances-vie		79 750.53	(79 750.53)	
Contributions financières reçues	238 186.23	8 481.00	229 705.23	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	6 123.00	2 346.00	3 777.00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	660 576.49	479 123.95	181 452.54	37.87 %
Achats de marchandises	4 644.33	5 181.46	(537.13)	-10.37 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	115 897.17	116 798.97	(901.80)	-0.77 %
Aides financières	254 920.81	131 352.90	123 567.91	94.07 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 918.29	5 198.64	(280.35)	-5.39 %
Salaires et traitements	109 876.50	88 424.83	21 451.67	24.26 %
Charges sociales	39 003.50	35 434.19	3 569.31	10.07 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 816.62	11 428.75	387.87	3.39 %
Reports en fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres charges	26 442.48	28 022.16	(1 579.68)	-5.64 %
CHARGES D'EXPLOITATION	582 519.70	421 841.90	160 677.80	38.09 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	78 056.79	57 282.05	20 774.74	36.27 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	903.91	1 143.51	(239.60)	-20.95 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	903.91	1 143.51	(239.60)	-20.95 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	903.91	1 143.51	(239.60)	-20.95 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	78 960.70	58 425.56	20 535.14	35.15 %
Sur opérations de gestion	956.33	3 335.76	(2 379.43)	-71.33 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	956.33	3 335.76	(2 379.43)	-71.33 %
Sur opérations de gestion	1 606.00	519.08	1 086.92	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 606.00	519.08	1 086.92	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(649.67)	2 816.68	(3 466.35)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	143.00	229.00	(86.00)	-37.55 %
TOTAL DES PRODUITS	662 436.73	483 603.22	178 833.51	36.98 %
TOTAL DES CHARGES	584 268.70	422 589.98	161 678.72	38.26 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	78 168.03	61 013.24	17 154.79	28.12 %
Dons en nature	2 423.11	2 074.93	348.18	16.78 %
Prestations en nature				
Bénévolat	43 352.75	10 013.81	33 338.94	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	45 775.86	12 088.74	33 687.12	
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	2 423.11	2 074.93	348.18	16.78 %
Prestations en nature				
Personnel bénévole	43 352.75	10 013.81	33 338.94	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	45 775.86	12 088.74	33 687.12	
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
2.1.1 <i>Préambule</i>	5
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	5
2.2 DÉROGATIONS.....	5
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	5
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	6
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	6
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.1.7 <i>Stocks</i>	9
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	10
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	13
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.5 <i>Dettes</i>	13
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	13
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	16
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	16
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	16
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	16
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	16
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	17
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	17
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	17
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	17
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	17
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	18
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	Erreur ! Signet non défini.

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	Erreur ! Signet non défini.
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.3.1	Modalités de répartition des charges	18
4.3.2	Missions sociales.....	19
4.3.3	Frais de recherche de fonds	19
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	19
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	20
4.3.4	Frais de fonctionnement	20
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	20
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	Erreur ! Signet non défini.
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	20
4.4.1	Principes généraux.....	20
4.4.2	Principes de valorisation	21
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	22
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	23
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	23
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	23
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	24
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	24
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	25
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	25
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	26
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	26
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	26
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	27
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	27
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	27

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.3 PRINCIPES GÉNÉRAUX

1.3.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

1.3.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

1.4 DÉROGATIONS

1.4.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

2.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	502,32			502,32
Immobilisations corporelles	264 415,32			264 415,32
Immobilisations financières	2 854,39	554,45		3 408,84
Total	267 772,03	554,45	0,00	268 326,48

2.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	0
Immobilisations financières	554,45	0
Réajustement fonds de travaux	554,45	
Total	554,45	0

2.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	104 288,72	11 816,62		116 105,34
Amort. Immobilisations financières				
Total	104 288,72	11 816,62	0,00	116 105,34

2.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

2.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	22,00			22,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 832,39	554,45		3 386,84
Total	2 854,39	554,45	0,00	3 408,84

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

2.1.6 Stocks

Aucun stock détenu

2.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	3 386,84	3 386,84	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	118 804,01	118 804,01	
→ Autres Créances			
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	1 184,53	1 184,53	
Total	123 375,38	123 375,38	0,00

2.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	502,32			502,32
Immobilisations corporelles	160 126,60			148 812,30
Stocks				
Créances	88 218,67			119 866,28
Immobilisations financières	2 854,39			3 408,84
Total	251 701,98	0	0	272 589,74

2.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	164 001,54	
Livrets et comptes épargne	424 962,12	903,91
Comptes à terme		
Total	588 963,66	903,91

2.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
Opérations avec l'état	2 284,96	5 966,33
Legs à recevoir	66 024,79	44 763,69
Dons à recevoir	45 111,99	35 128,47
Divers produits à recevoir	2 813,78	290,00
Dons à recevoir d'autres comités	200,00	
Prélèvements automatiques	2 368,49	
Avoirs à recevoir		493,02
Total	118 804,01	86 641,51

2.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Citya Charges de copropriété 1er trimestre 2022	806,23	1 208,55
Assurance locaux	378,30	368,61
Total	1 184,53	1 577,16

2.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

2.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2020		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	568 047,30									
→ Fonds de réserve générale	22 946,67		61 013,24		22 946,67					
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	61 013,24									
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	652 007,21		61 013,24	0,00	22 946,67	0,00	0,00	0,00	730 175,24	0,00

2.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	15 000	15 000
Contribution financière versée par le Siège					15 000	15 000
Total		0	0	0	15 000	15 000

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				
→ Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	26 147,00		6 123,00	20 024,00
Total	26 147,00	-	6 123,00	20 024,00

2.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

2.2.4 Dettes

2.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 433,18	32 433,18		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	16 057,96	16 057,96		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	53 167,70	53 167,70		
Produits constatés d'avance				
Total	101 658,84	101 658,84	-	-

2.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	16 057,96	20 961,02
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 140,00	3 726,00
→ Caisse de retraite	918,75	861,34
→ Caisse de prévoyance	1 522,37	2 038,20
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	943,05	1 389,64
→ Dettes congés à payer	5 957,19	8 879,46
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 395,60	3 729,38
→ Prélèvement à la source	181,00	337,00
Total	16 057,96	20 961,02

Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	32 433,18	39 493,63
Factures fournisseurs	3 622,44	3 219,78
Factures fournisseurs IG	153,70	5 075,71
Factures fournisseurs non parvenues	5 512,17	4 862,17
Factures fournisseurs IG non parvenues	23 144,87	26 335,97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
Autres dettes :	54 167,70	62 007,25
Subvention recherche	53 640,00	61 290,00
autre	527,70	717,25
Total	86 600,88	101 500,88

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT


3.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

03/03/2022 - 10/25

LA LIGUE REPORTING - COMITÉ DE LA SARTHE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	458 161,24	435 511,72	266 329,86	259 379,94
1.1 Réalisées en France	458 161,24	435 511,72	266 329,86	259 379,94
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	213 243,15	190 593,63	144 239,86	144 239,86
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	244 918,09	244 918,09	122 090,00	115 140,08
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	61 568,85	56 797,85	59 586,57	53 516,76
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	61 568,85	56 797,85	59 586,57	53 516,76
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	49 395,61	43 939,61	36 444,55	33 362,47
3.1 Frais d'information et de communication	15 264,42	15 264,42	26 913,75	26 913,75
3.2 Frais de fonctionnement	31 804,16	26 348,16	66 855,52	64 292,52
3.3 Autres charges	2 327,03	2 327,03	2 675,28	2 156,20
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	143,00		229,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉCISÉS DE L'EXERCICE	15 000,00			
TOTAL CHARGES	584 268,70	536 249,18	422 589,98	406 259,17
EXCÉDENT OU DÉFICIT	78 168,03		61 013,24	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 724,77	4 724,77	1 523,03	1 523,03
Réalisées en France	4 724,77	4 724,77	1 523,03	1 523,03
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	14 343,08	14 343,08	4 405,12	4 405,12
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	26 708,01	26 708,01	6 160,59	6 160,59
TOTAL	45 775,86	45 775,86	12 088,74	12 088,74

 REPORTING - COMITÉ DE LA SARTHE	Décembre 2021		Décembre 2020		
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-603 081,99	-603 081,99	-462 477,46	-462 477,46	
1.1 Cotisations sans contrepartie	-32 320,00	-32 320,00	-27 368,00	-27 368,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-352 329,05	-352 329,05	-413 764,05	-413 764,05	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-218 432,94	-218 432,94	-21 345,41	-21 345,41	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-35 375,74		-15 616,76		
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises	-5 113,00		-3 800,00		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-29 306,41		-8 481,00		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-956,33		-3 335,76		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-17 856,00		-3 163,00		
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-6 123,00	-6 123,00	-2 346,00	-2 346,00	
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL	-662 436,73	-609 204,99	-483 603,22	-464 823,46	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-45 775,86	-45 775,86	-12 088,74	-12 088,74
Bénévolat	-43 352,75	-43 352,75	-10 013,81	-10 013,81
Prestations en nature				
Dons en nature	-2 423,11	-2 423,11	-2 074,93	-2 074,93
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-45 775,86	-45 775,86	-12 088,74	-12 088,74

3.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

3.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

3.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

3.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

3.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

3.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	903,91	1 143,51
Total	903,91	1 143,51

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

3.2.2 Produits non liés à la générosité du public

3.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

3.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

3.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	4 708,70	7 609,10
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	4 708,70	7 609,10

3.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

3.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

3.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition « masse salariale »

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante :

- Eau, électricité, charges de copropriété, ménage et assurance locaux affectés suivant une clé de répartition « superficie des locaux », ce qui représente 82% en missions sociales et 18% en frais de fonctionnement
- Les frais d'affranchissement sont répartis sur la masse salariale ou sur les frais de recherche de fonds

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Charges de copropriété	3 434,11		753,84	4 187,95
Assurance	604,86		296,88	901,74
Eau-Electricité	1 599,38		356,71	1 956,09
Ménage	2 042,15		448,27	2 490,42
Affranchissement	2 322,77	3 055,94	766,38	6 145,09
Total	10 003,27	3 055,94	2 622,08	15 681,29

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	62 443,76	39 892,16
Actions d'information, de prévention et de dépistage	55 003,36	33 535,47
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	26 705,19	51 021,03
Manifestations	5 867,98	
Total	150 020,29	124 448,66

3.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	102 672,22	87 354,76
Actions d'information, prévention, dépistage	69 184,56	40 899,21
Actions de formation	263,39	276,15
Actions de recherche	9 739,09	14 605,14
Actions autres	1 053,57	1 104,60
Total	182 912,83	144 239,86
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		800,00
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	244 918,09	121 290,00
Actions autres		
Total	244 918,09	122 090,00

3.3.3 Frais de recherche de fonds

3.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

3.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

3.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	15 264,42	26 913,75
Frais de gestion	16 498,51	53 516,70
Total	31 762,93	80 430,45

3.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

3.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

3.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

3.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	43 352,75	10 013,81
Prestation	Tarif négocié		
Dons en nature		2 423,11	2 074,93
Total		45 775,86	12 088,74

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

3.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources				
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes						
Achats de marchandises	834,33				3 709,90					4 644,33
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	58 348,55				46 720,69					115 897,17
Aides financières	10 002,72	244 918,09								254 920,81
Impôts, taxes et versement assimilés	3 970,43				15,32					4 918,29
Salaires et traitements	84 337,25				5 095,87					109 876,50
Charges sociales	32 237,40				756,79					39 003,50
Dotations aux amortissements et dépréciations	9 689,63									118 16,62
Dotations aux provisions										
Reports en fonds dédiés	13 272,84				4 214,28			15 000,00		15 000,00
Autres charges										
Charges financières										
Charges exceptionnelles	550,00				1056,00					1606,00
Participations des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices									143,00	143,00
TOTAL	213 243,15	244 918,09	0,00	0,00	61 568,85	0,00	0,00	49 395,61	15 000,00	584 268,70

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	4 724,77		14 343,08	26 708,01	45 775,86
TOTAL	4 724,77	0,00	14 343,08	26 708,01	45 775,86

3.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

3.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 815,00
Total	3 815,00

3.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Liquidation des aides financières non utilisées	519,08
Remboursement serrure	437,25
Total	956,33
Charges exceptionnelles	
Taxe foncière sur un legs	1 056,00
Reversement patient consultant	550,00
Total	1 606,00

3.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE 072 - COMITÉ DE LA SARTHE		Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	190 593,63	144 239,86	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	110 353,02	87 354,76	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	69 184,56	40 899,21	
Actions de société et politique de santé	263,39	276,15	
Actions internationales réalisées par l'organisme	1 053,57	1 104,60	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	9 739,09	14 605,14	
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>			
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	244 918,09	121 640,08	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		800,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	244 918,09	120 840,08	
Programmes nationaux	174 918,09	61 290,00	
Programmes régionaux et départementaux	70 000,00	59 550,08	
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			
Frais d'appel de dons	56 797,85	53 516,76	
Frais d'appel des legs	37 841,59	46 154,98	
Frais traitements des dons	302,40	377,20	
Frais de traitements des legs	8 434,14	6 984,58	
Frais de campagne pour des dons en nature	1 056,00		
Achats pour manifestations et ventes	9 163,72		
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
3.1 Frais d'information et de communication			
Frais d'information et de communication externe	43 939,61	33 362,47	
Frais d'information et de communication interne	15 264,42	26 913,75	
Frais d'information et de communication interne	12 242,43	13 022,86	
Frais de fonctionnement	3 021,99	13 890,89	
Frais de gestion	26 348,16	64 292,52	
Formation administrative	16 498,51	53 516,70	
Impôts et taxes	894,29	2 215,23	
Cotisation statutaire 10%	8 955,36	8 560,59	
3.3 Autres charges			
Charges financières	2 327,03	2 156,20	
Dotations aux amortissements	200,04	99,02	
Charges exceptionnelles	2 126,99	2 057,18	
TOTAL DES EMPLOIS	536 249,18	412 759,17	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FOND D'ÉDÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	72 955,81	-52 064,29	
TOTAL	609 204,99	360 694,88	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
Réalisées en France	4 724,77	1 523,03	
Réalisées à l'étranger	4 724,77	1 523,03	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND			
	14 343,08	4 405,12	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
	26 708,01	6 160,59	
TOTAL	45 775,86	12 088,74	

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=> Utilisation			
=> Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

3.7.1 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
22/11/2011	électricité	929,29				37,20	37,20
22/11/2011	plomberie	3 970,38				158,92	158,92
20/12/2011	peinture	6 483,15				433,66	433,66
13/03/2012	peinture	5 155,62				344,14	344,14
02/02/2018	véhicule	12 227,77				3 064,76	3 064,76
20/08/2019	matériel info	3 780,00				1 264,39	1 264,39
06/02/2020	serveur informat.	643,36				214,75	214,75
26/02/2020	ordinateur	1 324,80				442,19	442,19
03/07/2020	onduleurs	1 614,00				539,20	539,20
	Total	36 128,37				6 499,21	6 499,21

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

3.7.2 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

4.1 AUTRES INFORMATIONS

4.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	18			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	10	1736	1,05	26708
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... et réunions...	4	305	0,18	4694
Organisation de manifestations	43	767	0,46	11810
Communication, démarches auprès des médias	1	10	0,02	140
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.				
Total	76	2 818	1,71	43 352

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

4.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	2 870	1,57
Total	5	2 870	1,57

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

4.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
Voyages et déplacements	Frais de transport	635,05
Réceptions	Reception	296,29
Petit équipement	Enceinte ordinateur, destructeur papier	223,13
Fournitures d'entretien	Sécurité chauffe-eau, petit outillage	38,88
	Total	1 193,35

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

4.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 4042 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.